

10° Orbiculaire des lèvres (Fig. 78, 12).

Ce muscle, qui occupe l'épaisseur des lèvres, forme autour de l'orifice buccal un sphincter constitué en partie par des fibres provenant des différents muscles aboutissant à cet orifice, en partie par des fibres propres décrites sous des noms différents.

A la lèvre supérieure, les faisceaux les plus supérieurs, au lieu de se continuer avec ceux du côté opposé, se portent à la peau de la sous-cloison des narines, *muscle abaisseur de la sous-cloison*, *muscle moustachier* (Fig. 78, 13); d'autres faisceaux, plus profonds, s'attachent au-dessus du bord alvéolaire, entre la première incisive et la canine, et se portent en bas et en dehors pour se fixer à la peau de l'angle externe des lèvres, et se perdre dans le sphincter, *muscle incisif de la lèvre supérieure*.

A la lèvre inférieure, des fibres analogues partent de la mâchoire inférieure, au niveau de la canine, et se portent en dehors à la lèvre inférieure, *muscle incisif de la lèvre inférieure*.

Les fibres les plus internes de l'orbiculaire forment un cercle complet; les fibres périphériques se continuent avec celles du buccinateur, des releveurs etc.

Action. — Il a pour effet l'occlusion de la bouche; mais cette occlusion peut se faire de différentes façons, soit que les lèvres se rapprochent simplement l'une de l'autre en conservant leur forme, soit que, le muscle se contractant à la manière d'un sphincter, l'orifice buccal représente une sorte d'entonnoir à bords froncés.

11° Buccinateur (Fig. 78, 14).

Ce muscle, souvent décrit avec l'orbiculaire sous le nom de *buccinato-labial*, a trois insertions fixes: une supérieure, une inférieure, une postérieure. 1° En haut, il s'attache au *maxillaire supérieur* (Fig. 15, L), *au-dessus du rebord alvéolaire*, jusqu'à la deuxième petite molaire en avant; 2° en bas il s'insère au *maxillaire inférieur* (Fig. 15, L'), *au-dessous du rebord alvéolaire*, vis-à-vis de ses insertions supérieures; 3° en arrière il s'attache à une bandelette aponévrotique, *aponévrose buccinato-pharyngienne*, qui va de l'aile interne de l'apophyse ptérygoïde au maxillaire inférieur, au niveau de la deuxième molaire. A cette bandelette s'attache aussi le constricteur supérieur du pharynx, qui semble, sauf cette intersection aponévrotique, la continuation du buccinateur. De ces trois insertions les fibres se portent en avant vers la commissure et se continuent en grande partie avec l'orbiculaire, les supérieures dans la lèvre inférieure, les inférieures dans la lèvre supérieure.

Rapports. — Couvert en avant par le triangulaire, le grand zygomatique et le peucier, en arrière il s'enfonce profondément sous la branche montante du maxillaire inférieur dont il est séparé par une *boule graisseuse* constante; il est appliqué sur la muqueuse buccale, dont le sépare une couche de glandules. Le canal de Sténon le traverse à sa partie postérieure. Ce muscle est recouvert par une aponévrose épaisse, qui semble un épanouissement de la gaine fibreuse du canal de Sténon, et se continue en arrière jusqu'à l'aponévrose buccinato-pharyngienne.

Nerfs. — Outre des rameaux du facial, il reçoit des filets du nerf buccal.

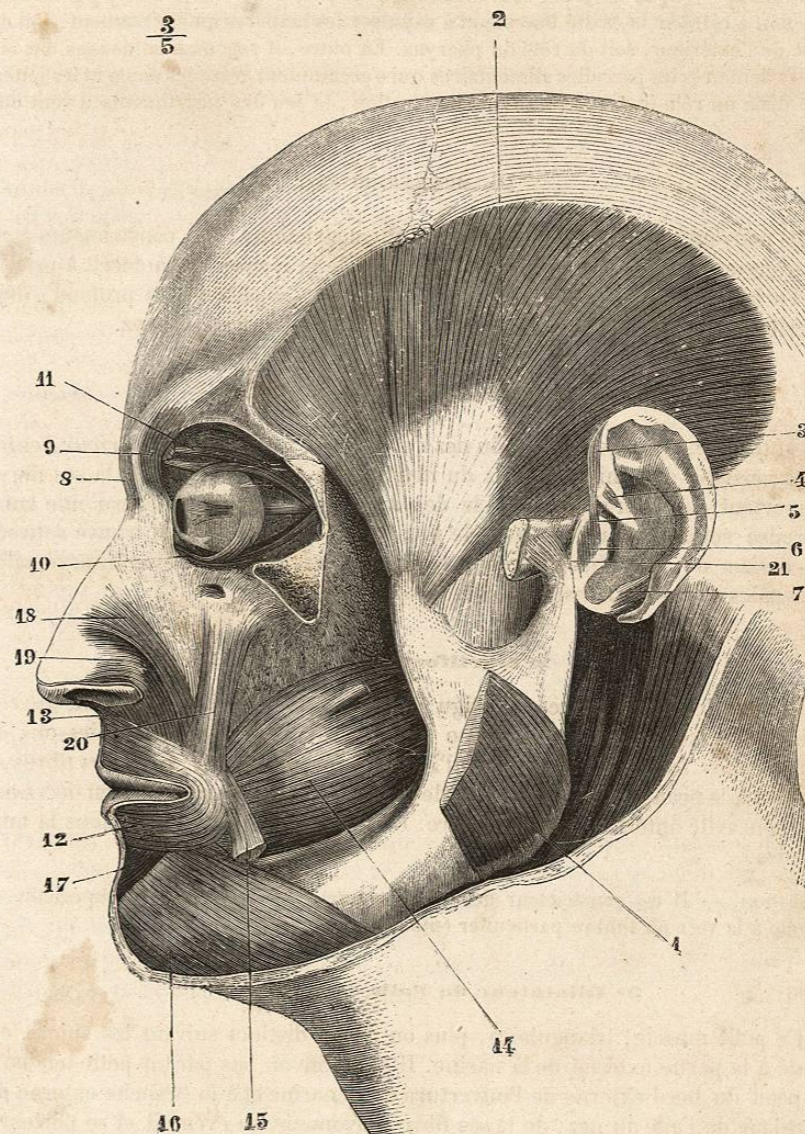


Fig. 78. — Muscles de la tête; couche profonde (*).

(*) 1) Masséter. — 2) Temporal. — 3) Muscle de l'hélix. — 4) Petit muscle de l'hélix. — 5) Grand muscle du tragus. — 6) Petit muscle du tragus. — 7) Muscle du lobule. — 8) Pyramidal. — 9) Sourcilier. — 10) Muscle petit oblique de l'œil. — 11) Muscle grand oblique. — 12) Orbiculaire des lèvres. — 13) Son faisceau allant à la sous-cloison. — 14) Buccinateur. — 15) Triangulaire des lèvres, coupé. — 16) Carré du menton. — 17) Houppes du menton. — 18) Transverse du nez. — 19) Myrtiliforme. — 20) Canin.

Action. — Quand les joues sont distendues (air, aliments etc.), il sert par sa contraction à rétrécir la cavité buccale et à expulser les matières qu'elle contient, soit du côté de l'extérieur, soit du côté du pharynx. En outre, il repousse en dedans des arcades dentaires les parcelles alimentaires qui s'accumulent entre les dents et les joues. Il a donc un rôle important dans la mastication, le jeu des instruments à vent etc.

III. MUSCLES DU NEZ.

Ils peuvent se diviser en dilatateurs et constricteurs. Les constricteurs sont le transverse, le myrtiforme et l'abaisseur de la cloison, déjà décrit à propos de l'orbiculaire; les dilatateurs sont les releveurs superficiel et profond, déjà décrits avec les muscles des lèvres, et le dilatateur de l'aile du nez.

1° Transverse du nez (Fig. 78, 18).

Ce muscle, étranger à l'aile du nez s'attache au *maxillaire supérieur*, entre les insertions du canin et celles du myrtiforme (Fig. 15, J); de là ses fibres se portent en s'élargissant sur le dos du nez et se continuent par une lame fibreuse soudée à la peau avec le muscle du côté opposé. On trouve souvent au-dessus de lui, plus près de la racine du nez, d'autres fibres transversales très-pâles, *muscle transverse supérieur* (Fig. 77, 11).

2° Myrtiforme (Fig. 78, 19).

Ce muscle, large, mince, configu au transverse, s'attache en bas au *maxillaire inférieur*, suivant une ligne transversale (Fig. 15, K) au-dessous de l'orifice des fosses nasales et de l'insertion du précédent; de là ses fibres se portent à la peau de l'aile du nez et de la sous-cloison des narines, en décrivant une concavité antérieure et inférieure. Il est situé immédiatement sous la muqueuse.

Action. — Il est constricteur des narines, surtout de leur orifice supérieur, et donne à la voix un timbre particulier (*muscle nasillard*).

3° Dilatateur de l'aile du nez (Fig. 77, 13).

Ce petit muscle, triangulaire, plus ou moins distinct suivant les sujets, est situé à la partie externe de la narine. Il s'attache en bas par un petit tendon à la peau du bord externe de l'ouverture de la narine et à la branche externe du cartilage de l'aile du nez; de là ses fibres rayonnent en éventail et se portent à la peau de la partie supérieure de l'aile du nez, suivant une ligne à concavité inférieure; ses fibres postérieures semblent se continuer avec le myrtiforme. Ce petit muscle, complètement passé sous silence par beaucoup d'auteurs, est décrit d'une façon très-diverse par les anatomistes; il manque souvent.

Action. — Il porte en dehors la partie externe de la narine et agrandit son orifice inférieur.

ARTICLE III. — MUSCLES DE LA MÂCHOIRE INFÉRIÈRE.

Préparation. — Le masséter ne présente rien de particulier. Pour mettre à découvert le temporal, on incise l'aponévrose temporale à son insertion à l'arcade zygomatique, on détache par deux traits de scie la portion de cette arcade qui donne attache au masséter, et on la renverse en dehors avec ce muscle. Pour les ptérygoïdiens, on peut les étudier par leur partie externe, ou par leur partie interne. Pour les étudier par leur partie externe, après avoir complètement enlevé le masséter, on détache par deux traits de scie, l'un vertical, l'autre transversal, toute la partie de la branche du maxillaire inférieur qui supporte l'apophyse coronoïde, en rapprochant autant que possible les sections des bords postérieur et inférieur de cette branche. Pour les disséquer par leur partie interne, on peut se servir d'une tête sur laquelle on a pratiqué soit une coupe antéro-postérieure, soit la coupe du pharynx.

Ces muscles sont au nombre de quatre de chaque côté, deux situés à l'extérieur du crâne, ce sont le masséter et le temporal; deux à la partie interne de la mâchoire inférieure, ce sont les ptérygoïdiens interne et externe.

1° Masséter (Fig. 77, 22).

Ce muscle, court, épais, quadrilatère, s'attache en haut au *bord inférieur de l'arcade zygomatique* (Fig. 13, B) et à la *partie voisine de sa face interne* (Fig. 14, FF'), par une aponévrose forte occupant toute la partie antérieure du muscle. De là ses fibres se portent en bas et en arrière pour s'insérer à l'*angle de la mâchoire* et à la *partie voisine de la face externe de la branche verticale* (Fig. 13, B'). Les fibres insérées à la partie postérieure de l'arcade zygomatique se dirigent verticalement en bas et forment un plan profond séparé des fibres superficielles par le nerf massétéral et un tissu cellulaire lamelleux.

Rapports. — Ce muscle, qu'engaine une lame fibreuse (*aponévrose massétérale*), est recouvert en arrière par la glande parotide, en avant et en haut par le grand zygomatique et croisé par le canal de Sténon et les branches du nerf facial; son bord postérieur est embrassé par la parotide, son bord antérieur, longé par l'artère faciale, est séparé du buccinateur par une boule graisseuse volumineuse. Il existe quelquefois une bourse séreuse entre sa face profonde et l'articulation temporo-maxillaire.

Nerfs. — Il est innervé par le nerf massétéral du maxillaire inférieur.

Action. — Il élève la mâchoire inférieure.

2° Temporal (Fig. 78, 2).

Ce muscle, large, triangulaire, s'attache en haut à toute l'étendue de la *fosse temporale* (Fig. 13, A), à la face profonde d'une aponévrose, *aponévrose temporale*, et, par quelques faisceaux difficiles à séparer du masséter à la face interne de l'arcade zygomatique. De là ses fibres convergent vers l'*apophyse coronoïde* (Fig. 10, F), à laquelle elles s'attachent par un tendon épais reçu avant son insertion dans une gouttière formée par la naissance de l'arcade zygomatique.

Rapports. — Ce muscle est recouvert, outre l'aponévrose épicroticienne et les muscles auriculaires antérieur et supérieur, par une aponévrose propre, *aponévrose temporale*; celle-ci s'attache en haut au pourtour de la fosse tem-

porale et en bas se divise en deux feuillets séparés par de la graisse, un superficiel qui s'attache à la lèvre externe de la racine zygomatique, un profond qui se perd à sa face interne. Son insertion inférieure est cachée par l'arcade zygomatique et le masséter. Il recouvre la fosse temporale et le ptérygoïdien externe.

Nerfs. — Il est innervé par les branches temporales profondes du maxillaire inférieur.

Action. — Il élève la mâchoire inférieure.

3° Ptérygoïdien interne (Fig. 220, 13).

Ce muscle, situé à la partie interne de la branche du maxillaire, est comparable, comme forme et direction, au masséter (*masséter interne*). Il s'attache en haut à la fosse ptérygoïde (Fig. 14, C), en bas à la partie interne de l'angle de la mâchoire (Fig. 10, E).

Rapports. — Ce muscle est en rapport en dehors avec la branche de la mâchoire, les vaisseaux et nerfs dentaires et le nerf lingual, en dedans avec le péristaphylin externe et le pharynx.

Nerfs. — Il est innervé par une branche du nerf maxillaire inférieur.

Action. — Il élève la mâchoire inférieure.

4° Ptérygoïdien externe (Fig. 220, 14).

Ce muscle, court, épais, presque horizontal, s'attache en dedans par deux chefs distincts à la face externe de l'apophyse ptérygoïde, d'une part, à la fosse zygomatique, et à la crête temporo-zygomatique de l'autre (Fig. 14, D). De là ses fibres vont s'insérer à la partie interne excavée du col du condyle ainsi qu'à la capsule et au bord antérieur du ménisque de l'articulation temporo-maxillaire.

Rapports. — Ce muscle est en rapport en haut avec la partie supérieure de la fosse zygomatique, dont le séparent des plexus veineux, en dedans avec le ptérygoïdien interne. Des plexus veineux séparent aussi ses deux faisceaux.

Nerfs. — Il est innervé par une branche du nerf maxillaire inférieur.

Action. — Il porte le condyle de la mâchoire en avant; quand un seul muscle se contracte, il est l'agent principal du mouvement de latéralité de la mâchoire.

CHAPITRE VI.

MUSCLES DU MEMBRE SUPÉRIEUR.

ARTICLE I. — MUSCLES DE L'ÉPAULE.

Préparation. — Détacher le membre supérieur du tronc en sciant la clavicule. Faire une incision circulaire vers la partie moyenne du bras et faire tomber sur cette incision une incision verticale partant de l'acromion. Comprendre dans le lambeau cutané l'aponévrose qui recouvre le deltoïde. Pour bien voir les insertions humérales des sus et sous-épineux, il faut, après avoir incisé le deltoïde, enlever la clavicule et scier l'acromion à sa base. Le petit rond est très-souvent confondu avec le sous-épineux, mais leurs tendons d'insertion sont toujours distincts. Le sous-scapulaire n'offre aucune difficulté.

Les muscles de l'épaule se rendent de l'omoplate et de la clavicule à l'humérus. Un seul de ces muscles, le sous-scapulaire, est situé en avant de l'omoplate; les autres sont situés en arrière de cet os. Ceux-ci sont divisés en deux couches: 1° une couche superficielle, dont les fibres ont une direction générale verticale, et composée par un seul muscle, le deltoïde; 2° une couche profonde, à fibres transversales, composée de quatre muscles, qui sont, de haut en bas, le sus-épineux, le sous-épineux, le petit rond et le grand rond; ces trois derniers naissent de la fosse sous-épineuse.

1° Deltoïde (Fig. 79, A, 1).

Ce muscle, épais, triangulaire, à base supérieure curviligne, s'attache en haut, vis-à-vis des insertions du trapèze, au tiers externe du bord antérieur de la clavicule (Fig. 18, C), au bord externe de l'acromion et au bord inférieur de l'épine de l'omoplate dans toute sa longueur (Fig. 19, FF'); cette dernière insertion se fait par une aponévrose qui s'amincit en arrière et se continue avec celle qui revêt le sous-épineux. De là ses fibres convergent vers l'empreinte deltoïdienne de l'humérus (Fig. 20, H), où elles s'attachent par un tendon étroit en forme de V, continuation d'une aponévrose qui paraît d'abord sur la face profonde et les deux bords du muscle. Son aponévrose d'enveloppe envoie entre les fibres du muscle des cloisons qui le divisent en faisceaux distincts.

Rapports. — Il recouvre l'articulation scapulo-humérale et les muscles insérés aux deux tubérosités de l'humérus, en avant le sous-scapulaire, l'apophyse coracoïde et les tendons qui s'y insèrent, en arrière, les sous-épineux, petit rond et triceps. Son bord antérieur est séparé du bord supérieur du grand pectoral par un interstice celluleux qui s'élargit en haut et loge la veine céphalique et une branche de l'artère acromio-thoracique. Entre sa face profonde et la grosse tubérosité de l'humérus est une bourse séreuse sous-deltoïdienne.

Nerfs. — Il est innervé par le nerf circonflexe. La partie claviculaire reçoit quelques filets du nerf thoracique antérieur du plexus brachial.

Action. — Il soulève le bras; mais cette action exige la fixation préalable de l'omoplate. Ce soulèvement du bras ne peut dépasser 90°, c'est-à-dire l'horizontale, tant que l'omoplate conserve sa position normale. Les différents faisceaux peuvent agir isolément; alors les fibres antérieures portent le bras en avant, les postérieures en arrière. Le point fixe peut du reste être à l'humérus et le point mobile à l'omoplate, comme dans l'action de grimper. Le parallélisme de ses fibres au levier qu'elles doivent mouvoir est une condition désavantageuse compensée par leur multiplicité.

2° Sus-épineux.

Ce muscle s'attache aux deux tiers internes de la fosse sus-épineuse (Fig. 19, A) et à la face profonde d'une aponévrose qui convertit cette fosse en une loge ostéo-fibreuse. Ces fibres donnent naissance à un tendon qui passe sous l'acromion et la partie externe de la clavicule, se soude à la partie supérieure de la capsule articulaire et va s'attacher à la facette supérieure de la grosse tubérosité de l'humérus (Fig. 20, A).

Nerfs. — Il est innervé par le nerf sus-scapulaire du plexus brachial.

Action. — Il est abducteur de l'humérus; mais il a surtout pour effet de renforcer la capsule et de maintenir la tête humérale appliquée contre la cavité glénoïde.